

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 4 novembre 2025 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le troisième trimestre de 2025.

« Le troisième trimestre de 2025 marque un moment charnière pour IAMGOLD alors que nous continuons de respecter notre engagement envers l'excellence opérationnelle, la discipline financière et la croissance responsable », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « La production aurifère attribuable au trimestre était de 190 000 onces, ce qui porte notre cumul annuel à 524 000 onces. Notre fleuron, la mine Côté Gold, a produit un nombre record de 106 000 onces au cours du trimestre, marquant le deuxième trimestre consécutif avec une moyenne de plus de 30 000 onces par mois. Les coûts d'exploitation continuent de subir des pressions dans ce contexte de prix élevés de l'or, et bien qu'il soit important de réaliser les prix actuels de l'or, nous comprenons l'importance de mettre en œuvre des contrôles diligents des coûts, particulièrement avant la prochaine étape de la croissance interne. »

« Sur le plan financier, grâce à un troisième trimestre solide et à la hausse des prix de l'or, la Société a pu accélérer ses initiatives stratégiques. Notre RAIIA des douze derniers mois dépasse maintenant le milliard \$, et nous avons remboursé environ 270 millions \$ de nos billets de deuxième rang, ce qui renforce encore davantage notre bilan et notre souplesse financière. »

« Pour l'avenir, sous réserve des approbations réglementaires, nous lançons un programme de rachat d'actions pour un maximum de 10 % des actions ordinaires en circulation, ce qui souligne notre confiance dans l'avenir de la Société et notre engagement à offrir de la valeur aux actionnaires. Nous faisons progresser les plans d'expansion de la mine Côté Gold, et avec l'annonce récente d'acquisitions visant à consolider les activités dans la région de Chibougamau au Québec pour créer le complexe Nelligan, nous avons positionné IAMGOLD comme une société aurifère moderne et axée sur le Canada. Je suis fier des réalisations de notre équipe et je demeure confiant dans notre capacité d'offrir une valeur durable à nos investisseurs, tout en maintenant un engagement ferme envers la sécurité et la responsabilisation. »

FAITS SAILLANTS :

Exploitation et finances

- La **production aurifère attribuable** était de 190 000 onces au troisième trimestre et de 524 000 onces à ce jour (« cumul annuel »). La Société est en bonne voie de réaliser les prévisions de production aurifère attribuable pour l'ensemble de l'exercice.
 - Côté Gold a produit 75 000 onces attribuables (106 000 onces sur une base de 100 %) au troisième trimestre et 193 000 onces attribuables en cumul annuel (275 000 onces sur une base de 100 %).
 - Westwood a produit 23 000 onces au troisième trimestre et 76 000 onces en cumul annuel.
 - Essakane a produit 92 000 onces attribuables (108 000 onces sur une base de 100 %) au troisième trimestre et 255 000 onces en cumul annuel (289 000 onces sur une base de 100 %).
- Les **produits** ont atteint 706,7 millions \$ grâce à des ventes de 203 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 3 492 \$ l'once pour le trimestre et un cumul annuel de 1 764,7 millions \$ grâce à des ventes de 559 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 3 153 \$ l'once².
- Le **coût des ventes** par once vendue s'est établi à 1 593 \$ (cumul annuel de 1 542 \$), les **coûts décaissés**¹ par once vendue, à 1 588 \$ (cumul annuel de 1 537 \$) et les **coûts de maintien tout inclus** (« CMTI »)¹ par once vendue, à 1 956 \$ (cumul annuel de 1 969 \$). La Société s'attend à atteindre la limite supérieure des **prévisions révisées des coûts décaissés**¹ annuels attribuables de 1 375 \$ à 1 475 \$ l'once vendue et des **CMTI**¹ de 1 830 \$ à 1 930 \$ l'once vendue.

- **Le résultat net et le résultat net rajusté** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 139,4 millions \$ (cumul annuel de 257,8 millions \$) et à 170,9 millions \$ (cumul annuel de 303,4 millions \$), respectivement, pour le troisième trimestre.
- **Le résultat net et le résultat net rajusté par action** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 0,24 \$ (cumul annuel de 0,45 \$) et à 0,30 \$ (cumul annuel de 0,53 \$), respectivement, pour le troisième trimestre.
- **La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'élevait à 280,8 millions \$ au troisième trimestre et à 440,9 millions \$ en cumul annuel. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹, s'est établie à 280,6 millions \$ pour le troisième trimestre (cumul annuel de 512,8 millions \$), déduction faite de l'incidence de la livraison de 75 000 onces d'obligations prépayées en or.
- **Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement** (« RAIIA »)¹ a atteint 338,4 millions \$ pour le troisième trimestre (cumul annuel de 817,4 millions \$) et le RAIIA ajusté¹, 359,5 millions \$ (cumul annuel de 840,4 millions \$). Le RAIIA des douze derniers mois dépasse le milliard \$.
- **Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière**¹ se sont élevés à 292,3 millions \$ (un montant record) au cours du troisième trimestre (cumul annuel de 572,4 millions \$), y compris des flux de trésorerie disponibles d'exploitation minière attribuables d'un montant record de 135,6 millions \$ provenant de Côté Gold au cours du troisième trimestre.
- La Société détient 707,2 millions \$ en **liquidités disponibles**¹, principalement composées de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 314,3 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit renouvelable garantie (« facilité de crédit ») de 391,9 millions \$ au 30 septembre 2025. La dette nette était de 813,2 millions \$ en septembre, soit une réduction de 201,7 millions \$ au cours du trimestre.
- En matière de **santé et sécurité**, la Société a enregistré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (« TF TIE ») de 0,56 au cours du trimestre, en hausse par rapport à l'exercice précédent. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé.

Siège social

- **Le remboursement de la dette a été accéléré** : la Société a continué de mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la dette et a remboursé 100 millions \$ sur ses billets de deuxième rang, ce qui a fait diminuer le solde du capital à 300 millions \$ en date du 30 septembre 2025. Après le troisième trimestre de 2025, la Société a effectué d'autres paiements de 170 millions \$ sur les billets de deuxième rang, ce qui a porté le total des remboursements en cumul annuel à 270 millions \$ et réduit le solde impayé à 130 millions \$.
- **154 millions \$ en trésorerie ont été rapatriés d'Essakane jusqu'au 4 novembre 2025**, au moyen de la nouvelle structure mise en œuvre dans le cadre d'Essakane déclarant un dividende record d'environ 855 millions \$ en juin 2025 ; qui représente la répartition complète des bénéfices non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680 millions \$ et sera versée au moyen d'un cadre révisé qui permet d'effectuer des paiements à tout moment de l'exercice, en fonction des liquidités générées par Essakane qui dépassent les besoins en fonds de roulement.
- **Un programme de rachat d'actions a été approuvé** par le conseil d'administration de la Société, et cette dernière est en train de mettre en œuvre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant l'achat d'environ 10 % des actions ordinaires en circulation d'IAMGOLD. Toutes les actions ordinaires achetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées, soit placées en fiducie afin de satisfaire aux obligations futures du régime d'incitation en actions de la Société. IAMGOLD déposera un avis d'intention de mettre en œuvre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX et, sous réserve de l'approbation de la TSX, IAMGOLD pourra acheter ses actions ordinaires sur une période de douze mois par l'entremise de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou tout autre système d'échange alternatif canadien admissible sur lequel les actions ordinaires sont cotées. Cette initiative témoigne de la confiance de la direction dans la valeur à long terme de la Société et de son engagement

à l'égard d'une affectation disciplinée du capital. Le programme devrait être financé à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation après le remboursement des billets de deuxième rang.

- Le 10 octobre 2025, S&P a rehaussé la cote de crédit émetteur de la Société, la faisant passer de B à BB-, avec des perspectives stables.
- Le 20 octobre 2025, la société a annoncé qu'elle avait conclu des ententes définitives pour acquérir Northern Superior Resources inc. (« Northern Superior ») et Mines d'Or Orbec inc. (« Orbec »), en vertu desquelles IAMGOLD doit acquérir toutes les actions émises et en circulation de Northern Superior et d'Orbec au moyen d'un plan d'arrangement (les « ententes proposées ») pour une contrepartie d'environ 267,4 millions \$ et 12,6 millions \$ (17,2 millions \$ CA), respectivement en actions de la Société et en trésorerie. Chaque transaction doit être approuvée par les actionnaires respectifs de Northern Superior et d'Orbec, ainsi que par le tribunal. Les actifs combinés, combinés au « complexe minier Nelligan », consolident les activités dans la région de Chibougamau avec une position dominante d'environ 134 000 hectares. L'acquisition de Northern Superior combinera les projets Philibert, Chevrier et Croteau avec les projets Nelligan et Monster Lake d'IAMGOLD. Les actifs combinés représenteront l'un des camps aurifères au stade de pré-exploitation les plus importants au Canada, les ressources minérales mesurées et indiquées se chiffrant à 3,75 millions d'onces d'or, et les ressources minérales présumées, à 8,65 millions d'onces d'or. La proximité immédiate des principaux gisements les uns par rapport aux autres soutient la vision conceptuelle d'une installation centrale de traitement alimentée par plusieurs sources de minerai situées dans un rayon de 17 kilomètres.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples détails et pour les perspectives globales de la Société pour 2025, voir la section « Perspectives ». Pour le rendement de chaque mine, voir la section « Exploitations ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trimestres terminés le 30 septembre 2025 (3^e t. 2025) et le 30 septembre 2024 (3^e t. 2024), ainsi que les neuf mois terminés le 30 septembre (ou le cumul annuel) 2025 et 2024 et certaines mesures pour évaluer la situation financière de la Société au 31 décembre 2024.

	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Principales statistiques d'exploitation (en millions \$)				
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	190	173	524	490
– Côte Gold ¹	75	41	193	62
– Westwood	23	32	76	99
– Essakane ²	92	100	255	329
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	187	171	525	477
– Côte Gold ¹	76	41	196	55
– Westwood	21	29	77	97
– Essakane ²	90	101	252	325
Coût des ventes ³ (\$/once vendue) – attribuable	1 593 \$	1 170 \$	1 542 \$	1 103 \$
– Côte Gold ¹	1 323 \$	1 033 \$	1 272 \$	984 \$
– Westwood	1 937 \$	1 171 \$	1 664 \$	1 185 \$
– Essakane ²	1 740 \$	1 226 \$	1 714 \$	1 099 \$
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 588 \$	1 165 \$	1 537 \$	1 099 \$
– Côte Gold ¹	1 320 \$	1 030 \$	1 269 \$	982 \$
– Westwood	1 924 \$	1 157 \$	1 648 \$	1 174 \$
– Essakane ²	1 737 \$	1 223 \$	1 711 \$	1 097 \$
CMTI ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 956 \$	1 756 \$	1 969 \$	1 625 \$
– Côte Gold ¹	1 594 \$	1 602 \$	1 613 \$	1 602 \$
– Westwood	2 793 \$	1 617 \$	2 310 \$	1 708 \$
– Essakane ²	1 914 \$	1 730 \$	1 985 \$	1 498 \$
Prix moyen réalisé de l'or ^{4,5} (\$/once)	3 492 \$	2 391 \$	3 153 \$	2 260 \$

1. La part attribuable à Côte Gold est fondée sur la participation de 70 % d'IAMGOLD. Avant le 30 novembre 2024, la participation d'IAMGOLD s'élevait à 60,3 %. Voir la section « Exploitation – Côte Gold, Canada » pour plus de détails.

2. La participation d'IAMGOLD dans Essakane a diminué pour passer de 90 % à 85 % à compter du 20 juin 2025. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails. La partie attribuable à Essakane est présentée comme 90 % pour le premier semestre de 2025 et 85 % pour le deuxième semestre de 2025 dans ce communiqué de presse.

3. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur les informations sectorielles dans les états financiers consolidés intermédiaires.

4. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

5. Toutes les obligations relatives à la livraison d'or avec paiement anticipé ont été remplies à la fin du deuxième trimestre de 2025. Le prix moyen réalisé de l'or au cumul de 2025, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2024 (voir « Liquidités et ressources en capital – accords de paiement anticipé de l'or »), s'est élevé à 3 251 \$ par once.

	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Résultats financiers (millions \$)				
Produits	706,7 \$	438,9 \$	1 764,7 \$	1 163,1 \$
Profit brut	272,6 \$	162,6 \$	612,6 \$	419,0 \$
RAIIA ¹	338,4 \$	719,6 \$	817,4 \$	1 063,5 \$
RAIIA ajusté ¹	359,5 \$	221,7 \$	840,4 \$	565,2 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	139,4 \$	594,1 \$	257,8 \$	733,4 \$
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	170,9 \$	101,0 \$	303,4 \$	238,8 \$
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,24 \$	1,04 \$	0,45 \$	1,39 \$
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	0,30 \$	0,18 \$	0,53 \$	0,45 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹	280,6 \$	161,2 \$	512,8 \$	473,2 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	280,8 \$	146,2 \$	440,9 \$	383,4 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	292,3 \$	120,7 \$	572,4 \$	306,9 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	59,9 \$	84,7 \$	200,0 \$	197,2 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	10,4 \$	11,2 \$	24,6 \$	188,7 \$
	30 septembre 2025	31 décembre 2024	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Situation financière (millions \$)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314,3 \$	347,5 \$	314,3 \$	347,5 \$
Dette à long terme	972,5 \$	1 028,9 \$	972,5 \$	1 028,9 \$
Trésorerie (dette) nette ¹	(813,2) \$	(859,3) \$	(813,2) \$	(859,3) \$
Facilité de crédit disponible	391,9 \$	418,5 \$	391,9 \$	418,5 \$

1. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence sur le fonds de roulement.

PERSPECTIVES

Production (milliers d'onces)

	Cumul annuel 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold – (70 %)	193	250 à 280
Westwood – (100 %)	76	125 à 140
Essakane – (90 % au 1 ^{er} semestre 2025, 85 % au 3 ^e trimestre 2025 ; voir ci-dessous)	255	360 à 400
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	524	735 à 820

La Société est en bonne voie de réaliser les prévisions de production aurifère attribuable pour l'ensemble de l'exercice. La production totale attribuable était de 190 000 onces au troisième trimestre et de 524 000 onces au cumul de l'année. La Société s'attend à ce que la production attribuable à Côté Gold au quatrième trimestre corresponde à celle de son troisième trimestre et à ce qu'elle soit plus élevée à Essakane et à Westwood au quatrième trimestre, principalement en raison de l'augmentation des teneurs, ce qui permettra à la Société d'atteindre ses prévisions de production aurifère attribuable consolidée pour l'ensemble de l'année. Pour en savoir plus, consultez la section sur les activités de chaque mine ci-dessous.

Les prévisions attribuables à Essakane ont été estimées au début de l'exercice, en supposant une participation de 90 % d'IAMGOLD. Les prévisions pour toute l'année sont maintenues. Cependant, avec le changement de propriété d'IAMGOLD dans Essakane qui diminue à 85 % à la fin du deuxième trimestre de 2025, la production d'Essakane au deuxième semestre de l'année aura une incidence inférieure de 5 % sur la production attribuable de la Société. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails.

Coûts

	Cumul annuel 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 269 \$	1 100 \$ à 1 200 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 613 \$	1 600 \$ à 1 700 \$
Westwood		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 648 \$	1 275 \$ à 1 375 \$
CMTI (\$/once vendue)	2 310 \$	1 800 \$ à 1 900 \$
Essakane		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 711 \$	1 600 \$ à 1 700 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 985 \$	1 850 \$ à 1 950 \$
Consolidé		
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue)	1 542 \$	1 375 \$ à 1 475 \$
Coûts décaissés ^{1,2} (\$/once vendue)	1 537 \$	1 375 \$ à 1 475 \$
CMTI ^{1,2} (\$/once vendue)	1 969 \$	1 830 \$ à 1 930 \$

1. Comprend Côté Gold et Westwood sur une base attribuable de 70 % et 100 %, respectivement, et Essakane sur une base attribuable de 90 % pour le premier semestre de l'exercice et de 85 % par la suite.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

Les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pour l'exercice devraient se situer dans la partie supérieure des fourchettes de prévisions, et sont touchés par :

- Des redevances plus élevées à Côté Gold et à Essakane en raison de l'augmentation des prix réalisés de l'or depuis la publication des perspectives d'exploitation révisées à la fin du deuxième trimestre ; et
- La baisse de la production à Westwood.

Voici les prévisions pour les marchandises et le taux de change (avant l'incidence de la couverture) : un prix moyen réalisé de l'or de 3 300 \$ l'once, un taux de change \$ US / \$ CA de 1,35, un taux de change de € / \$ US de 1,17, un

prix moyen du pétrole brut de 80 \$ le baril et un prix du WTI de 75 \$ le baril. Pour connaître les répercussions prévues de la fluctuation de ces hypothèses, consultez le tableau sur l'incidence de la sensibilité inclus dans la section « Situation financière ».

En raison des paiements liés au prix de l'or et des redevances, au prix réalisé de l'or entre 3 500 \$ et 4 000 \$ l'once, le coût décaissé consolidé augmente d'environ 11 \$ l'once pour chaque variation de 100 \$/once du prix de l'or. L'incidence augmente d'un dollar de plus par once pour un total d'environ 12 \$ l'once pour chaque variation de 100 \$/once du prix de l'or si le prix se situe entre 4 000 \$ et 4 500 \$ en raison de la structure par étapes de la redevance liée au prix de l'or d'Essakane. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails.

Coûts en immobilisations

(millions \$)	Cumul annuel de 2025 ¹			Prévisions de l'exercice 2025 ²		
	Maintien	Expansion	Total	Maintien	Expansion	Total
Côté Gold (participation d'IMG)	73,1 \$	18,0 \$	91,1 \$	130 \$	20 \$	150 \$
Westwood	48,8	—	48,8	70	—	70
Essakane	78,0	6,6	84,6	110	5	115
	199,9 \$	24,6 \$	224,5 \$	310 \$	25 \$	335 \$
Siège social	0,1	—	0,1	—	—	—
Total ³	200,0 \$	24,6 \$	224,6 \$	310 \$	25 \$	335 \$

1. Sur une base de 100 %, pour Westwood et Essakane ; tient compte de la participation de 70 % d'IAMGOLD dans la coentreprise Côté Gold sur la base des dépenses engagées.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 11 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

Les coûts en immobilisations en 2025 devraient totaliser 335 millions \$ (plus ou moins 5 %), dont 310 millions \$ sont considérés comme des coûts en capital de maintien.

Prospection

(millions \$)	Cumul annuel 2025			Prévisions pour l'exercice de 2025		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	0,2 \$	17,3 \$	17,5 \$	—	25 \$	25 \$
Projets de prospection à proximité des mines	8,8	1,6	10,4	11	2	13
	9,0 \$	18,9 \$	27,9 \$	11 \$	27 \$	38 \$

Les coûts de prospection pour 2025 devraient s'élever à environ 38 millions \$, dont la majorité sera imputée aux charges. Les dépenses de prospection les plus importantes sont à Côté Gold, qui sont estimées à environ 13 millions \$ attribuables à IAMGOLD pour l'exercice. Ce programme comprend le programme de forage de délimitation des ressources Gosselin à l'appui du rapport technique mis à jour qui sera annoncé en 2026.

Cet exercice, le budget de forage à Nelligan et à Monster Lake était d'environ 6 millions \$. Le programme devrait être élargi en 2026 dans le but d'étendre l'enveloppe minéralisée à tous les actifs primaires de la région.

Impôts payés et perspectives d'amortissement

(millions \$)	Cumul annuel 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Charge d'amortissement	284,6 \$	450 \$ (± 5 %)
Impôts sur le résultat payés	146,7 \$	165 \$ à 175 \$

La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie se situant entre 165 et 175 millions \$ au cours de 2025, un montant plus élevé que les périodes précédentes principalement en raison de l'augmentation des retenues d'impôt découlant de l'accroissement du dividende d'Essakane. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres, car les montants payés au cours d'un trimestre peuvent comprendre les

paiements du solde final des impôts de l'année précédente et les paiements des acomptes provisionnels de l'année en cours, qui doivent tous deux être effectués à des moments exigés par les différents pays. Il n'y a pas d'impôts en trésorerie importants prévus en ce qui concerne le nouvel impôt complémentaire minimum à l'échelle mondiale (« GloBE »).

La Société s'attend à ce que l'amortissement soit égal ou inférieur à la limite inférieure de l'estimation de l'amortissement pour 2025, soit environ 450 millions \$ ($\pm 5\%$). Conformément aux niveaux de production, la charge d'amortissement devrait être plus élevée au quatrième trimestre en raison de la grande proportion d'actifs amortissables qui sont amortis en unités de production. Sur une base annuelle, la charge d'amortissement prévue pour 2025 est supérieure à celle de l'exercice précédent en raison de la hausse de la valeur des immobilisations corporelles après l'achèvement de la construction et le début des activités commerciales à Côté Gold et l'inversion de la dépréciation de 2024 à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Westwood.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société a publié son rapport 2024 sur la durabilité le 6 mai 2025. Il s'appuie sur divers cadres et normes ESG et sur des méthodologies reconnues à l'échelle internationale comme la Global Reporting Initiative (« GRI ») et le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

Santé et sécurité

Le TF TIE s'est établi à 0,56 pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 0,53 pour la période correspondante de l'exercice précédent, et s'est élevé à 0,54 pour l'exercice. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé. Cela comprend l'intégration des entrepreneurs dans le programme de gestion des risques critiques.

La Société continue de faire le suivi d'une série d'indicateurs avancés concernant la gestion des risques critiques, la gestion des entrepreneurs et la qualité des enquêtes sur les incidents.

Environnement

Aucun incident environnemental ou communautaire important n'a été signalé pour le trimestre.

Relations avec les Autochtones

En tant que société canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, IAMGOLD a lancé, au premier trimestre de 2025, une initiative qui visera à définir son approche de collaboration avec les peuples autochtones. Cette démarche va au-delà de la réconciliation, en s'appuyant sur l'expérience de la Société et en reflétant ses valeurs fondamentales dans la construction d'un avenir commun. Ce travail mènera à la création d'une vision cohérente de la réconciliation et d'une feuille de route pour aider à orienter les actions de la Société en tant qu'entreprise. Au cours du troisième trimestre de 2025, IAMGOLD a poursuivi son travail avec deux entreprises appartenant à des Autochtones afin d'offrir de la formation au personnel sur l'histoire, le contexte et les possibilités de réconciliation autochtones et d'organiser une série d'ateliers qui éclaireront l'approche de la Société en matière de réconciliation.

Équité, diversité et inclusion

IAMGOLD inclut des objectifs annuels pour soutenir ses efforts d'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (« EDI ») dans sa stratégie et sa fiche de rendement, pour les objectifs annuels, et assure le suivi des mesures de l'EDI dans les rapports des sites et de l'entreprise en vue de la visibilité et de la mesure. Au cours du troisième trimestre de 2025, la représentation des femmes s'élevait à 40 % au sein de la haute direction d'IAMGOLD.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 70 % pour le 3^e t. et le cumul annuel de 2025, 60,3 % pour le 3^e t. et le cumul annuel de 2024) | **Ontario, Canada**

	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication contraire)				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 841	3 159	10 126	7 212
Teneur extraite (g/t)	0,96	1,02	0,90	0,91
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	6 770	5 213	18 275	11 901
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	853	2 006	5 626	9 376
Total du matériel extrait (milliers de tonnes)	11 464	10 378	34 027	28 489
Ratio de découverte ¹	2,0	2,3	2,4	3,0
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 988	1 633	8 015	2 515
Teneur à l'usine (g/t)	1,18	1,41	1,15	1,39
Récupération (%)	94	93	93	92
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	106	68	275	103
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	75	41	193	62
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	108	69	280	92
Ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	76	41	196	55
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	3 484 \$	2 505 \$	3 285 \$	2 464 \$
Résultats financiers (millions \$ – intérêts attribuables)				
Produits ⁴	263,6 \$	104,4 \$	644,0 \$	136,4 \$
Coût des ventes ⁴	100,0	43,0	249,1	54,4
Coûts de production	81,8	39,1	206,2	54,4
(Augmentation)/diminution des produits finis	0,3	(2,6)	0,2	(7,5)
Redevances ⁵	17,9	6,5	42,7	7,5
Coûts décaissés ²	99,8	42,9	248,5	54,3
Coûts en immobilisations de maintien ²	27,7	17,1	73,1	17,1
Coûts en immobilisations d'expansion ²	8,3	10,3	18,0	185,6
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ²	36,0	27,4	91,1	202,7
Profit provenant des exploitations	110,4	44,0	261,6	61,4
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ²	135,6	23,3	287,1	23,3
Coûts unitaires par tonne²				
Coût de l'exploitation minière par tonne usinée	4,51 \$	3,95 \$	4,00 \$	3,77 \$
Coûts d'usinage par tonne usinée ²	22,01 \$	19,34 \$	19,68 \$	17,06 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	6,14 \$	10,46 \$	6,73 \$	9,60 \$
Coûts d'exploitation par once⁶				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 323 \$	1 033 \$	1 272 \$	984 \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 320 \$	1 030 \$	1 269 \$	982 \$
CMTI ² (\$/once vendue)	1 594 \$	1 602 \$	1 613 \$	1 602 \$

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or sur la partie attribuable des ventes exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

4. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les redevances sur la marge brute de 7,5 % et diverses redevances sur le rendement net de fonderie.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production aurifère attribuable s'est établie à 75 000 onces au troisième trimestre de 2025 (106 000 onces sur une base de 100 %), un trimestre de production record pour la mine Côté Gold et une augmentation de 83 % par rapport à la même période à l'exercice précédent. Depuis le début de l'année, la production attribuable à Côté Gold est de 193 000 onces (275 000 onces sur une base de 100 %), ce qui permet à la mine d'atteindre son objectif annuel de production attribuable de 250 000 à 280 000 onces (360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 %).

L'activité minière a totalisé 11,5 millions de tonnes au troisième trimestre de 2025, en hausse de 10 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les tonnes de minerai extrait ont augmenté pour atteindre 3,8 millions de tonnes et le taux de découverte connexe s'est établi à 2 : 1 (stériles : minerai). Au troisième trimestre de 2025, la teneur moyenne du minerai extrait était de 0,96 g/t, soit une teneur conforme au calendrier d'exploitation minière révisé.

Les activités usinières au troisième trimestre de 2025 ont totalisé 3,0 millions de tonnes, soit une hausse de 83 % par rapport à celles de la même période à l'exercice précédent. L'usine de traitement a continué de produire un rendement conforme aux attentes à la suite de la réalisation, en juin 2025, du fonctionnement à 100 % de sa capacité nominale de 36 000 tonnes par jour (« tpj ») en moyenne pendant trente jours consécutifs. Le premier arrêt complet pour travaux d'entretien en août 2025 comprenait le remplacement des pneus du broyeur à rouleaux à haute pression, le blindage du broyeur à boulets, des changements à la coque extérieure du concasseur primaire et des travaux d'entretien supplémentaires sur l'infrastructure électrique.

Les teneurs à l'usine de 1,18 g/t étaient conformes au plan, avec un mélange composé de minerai provenant directement des chantiers d'exploitation et des empilements. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 94 % au cours du trimestre, un record. Le rapprochement entre les modèles des réserves, les modèles de contrôle de la teneur, l'alimentation à l'usine et la production se poursuit conformément aux marges de tolérance prévues.

L'usine de traitement utilise un concasseur à cône secondaire unique dans le circuit de concassage. Afin d'atteindre durablement la capacité nominale de 36 000 tpj, et d'assurer la redondance pendant les arrêts, un concasseur d'agrégats temporaire d'un entrepreneur est utilisé. Ce circuit d'agrégat soutient Côté Gold à un moment important dans un environnement où le prix de l'or est élevé et à un moment clé du projet, ce qui permet aux équipes de tester et de raffiner la stabilisation du circuit complet de l'usine de traitement. L'utilisation du concasseur d'agrégats temporaire d'un entrepreneur devrait être réduite à la suite de l'installation d'un concasseur à cône secondaire au quatrième trimestre, puis éliminée.

L'installation du concasseur à cône secondaire supplémentaire a commencé au cours du trimestre, et la mise en service prévue pour le quatrième trimestre est sur la bonne voie. Le concasseur à cône secondaire supplémentaire offrira une capacité supérieure et une redondance tout en réduisant au minimum les activités supplémentaires de concassage et de réalimentation du minerai grossier actuellement utilisées pour maximiser le débit. Le concasseur secondaire supplémentaire devrait également optimiser la taille du broyage entrant dans le broyeur à rouleaux à haute pression et l'alimentation du broyeur à boulets, ce qui devrait améliorer les cycles d'entretien et libérer une plus grande capacité du circuit de broyage et de concassage.

Rendement financier (sur une base attribuable)

Les produits et le coût des ventes pour le troisième trimestre et le cumul annuel de 2025 sont comptabilisés conformément au niveau de propriété de 70 % d'IAMGOLD.

Les coûts de production s'élevaient à 81,8 millions \$ et à 206,2 millions \$ au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, respectivement. Comme il est indiqué ci-dessous, les coûts unitaires par tonne d'exploitation minière et d'usinage continuent d'être élevés en partie en raison de la dépendance continue à l'égard du système d'agrégats, qui est utilisé pour compléter la disponibilité du concassage jusqu'à l'installation du deuxième concasseur à cône au quatrième trimestre.

- Les coûts d'exploitation minière s'élevaient en moyenne à 4,51 \$ et à 4,00 \$ la tonne extraite au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, respectivement. Ces coûts ont été élevés en raison de l'augmentation de la proportion de matériaux traités au cours du trimestre à l'aide du concasseur d'agrégat et des systèmes de réalimentation, ce qui a donné lieu à des quantités plus élevées

de remanutention et d'utilisation des camions de transport. Il y a des coûts d'exploitation minière supplémentaires plus élevés en raison de la durée de vie moyenne plus faible que prévu des pneus des camions de transport et des quantités plus élevées de forage nécessaires. On s'attend à ce que les coûts diminuent à mesure que des améliorations opérationnelles seront apportées et que les exploitations minières passeront à l'exploitation en vrac au cours de la prochaine année et à l'élimination du concasseur temporaire d'agrégat.

- Les coûts d'usinage s'élevaient à 22,01 \$ et 19,68 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, respectivement. Les coûts unitaires étaient plus élevés au troisième trimestre, car le concasseur temporaire d'agrégat a traité une proportion plus élevée de minerai à mesure que l'exploitation terminait la première fermeture annuelle complète de l'usine. Le coût d'entretien pour remplacer les pneus et les composants usés du broyeur à rouleaux à haute pression s'est élevé à 1,87 \$ la tonne au cours du trimestre. Les coûts d'usinage étaient également plus élevés en raison de dépenses en immobilisations liées à certaines pièces de rechange, car leur durée de vie devrait être inférieure à un an avant l'installation du deuxième concasseur secondaire. Les coûts unitaires devraient diminuer au cours de l'exercice 2026 après l'installation du concasseur à cône supplémentaire, qui devrait réduire l'utilisation du circuit de réalimentation et les coûts connexes.
- Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 6,14 \$ et 6,73 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, respectivement.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025 a atteint 100,0 millions \$ et 249,1 millions \$, respectivement. Le coût des ventes comprend respectivement 17,9 millions \$ (18 %) et 42,7 millions \$ (17 %) de redevances pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, s'est établi à 1 323 \$ et à 1 272 \$, respectivement.

Les coûts décaissés pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025 ont totalisé 99,8 millions \$ et 248,5 millions \$, respectivement, et les coûts décaissés par once vendue se sont établis à 1 320 \$ et 1 269 \$, respectivement.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025, les CMTI ont été de 1 594 \$ et de 1 613 \$ par once vendue, respectivement.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 51,5 millions \$ au troisième trimestre de 2025. Les dépenses en immobilisations de maintien ont totalisé 39,7 millions \$ (27,7 millions \$ sur une base de 70 %), y compris 22,3 millions \$ pour l'infrastructure de gestion des résidus et les travaux de terrassement connexes, 5,3 millions \$ pour l'équipement mobile et les pièces de rechange essentielles, 5,1 millions \$ pour les projets d'immobilisations liés aux améliorations opérationnelles et à l'accélération de la production, 4,2 millions \$ en frais de découverte incorporée et 2,8 millions \$ liés à d'autres projets d'immobilisations. Les coûts en immobilisations d'expansion de 11,8 millions \$ (8,3 millions \$ sur une base de 70 %) sont principalement associés aux progrès d'installation du concasseur à cône secondaire supplémentaire, qui sera mis en service au quatrième trimestre de cette année.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 129,9 millions \$ au cumul de 2025. Les dépenses en immobilisations de soutien ont totalisé 104,3 millions \$ (73,1 millions \$ sur une base de 70 %), y compris 26,7 millions \$ en équipement mobile et en pièces de rechange essentielles, 35,4 millions \$ en expansion des résidus et des travaux de terrassement connexes, 21,1 millions \$ en frais de découverte incorporés, 16,8 millions \$ de projets d'immobilisations liés aux améliorations opérationnelles et à l'accélération de la production et 4,3 millions \$ liés à d'autres projets d'immobilisations. Les coûts en immobilisations d'expansion de 25,6 millions \$ (18 millions \$ sur une base de 70 %) sont principalement associés aux progrès d'installation du concasseur à cône secondaire supplémentaire, qui sera mis en service au quatrième trimestre de cette année.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 135,6 millions \$ sur une base attribuable pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 (un montant record), soit 161,5 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant

25,9 millions \$. Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont élevés à 287,1 millions \$ sur une base attribuable, ce qui comprend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 365,0 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 77,9 millions \$.

Perspectives de 2025

La production à Côté Gold devrait être de l'ordre de 360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 % (250 000 à 280 000 onces sur une base attribuable). Le principal objectif pour le reste de l'année est la stabilisation de l'usine de traitement afin qu'elle fonctionne continuellement à la capacité nominale de 36 000 t/j ou plus afin de positionner le projet et d'améliorer les pratiques d'exploitation et les coûts pour la prochaine phase de croissance.

Les activités minières devraient demeurer à des niveaux semblables à ceux observés au troisième trimestre tout au long du quatrième trimestre de l'exercice. Le débit de l'usine devrait totaliser environ 11 millions de tonnes en 2025, en raison du rendement depuis le début de l'année et de l'installation du concasseur à cône supplémentaire au quatrième trimestre. Le concasseur secondaire supplémentaire fournira une capacité et une redondance supplémentaires dans la zone sèche de l'usine, ce qui se traduira par une disponibilité et un débit globaux plus élevés. Les teneurs à l'usine devraient continuer d'atteindre une moyenne d'environ 1,1 à 1,2 g/t Au, à mesure que les activités d'extraction minière et d'empilement s'ajustent dans le cadre d'un plan minier plus efficace afin de réduire la remanutition du minerai empilé et l'optimiser pour d'éventuelles expansions.

Les coûts décaissés devraient dépasser le maximum de la fourchette de la prévision révisée de 1 100 \$ à 1 200 \$ l'once vendue, principalement en raison des redevances plus élevées touchées par l'augmentation du prix de l'or, une augmentation de l'utilisation prévue du concassage supplémentaire au cours de l'année pour soutenir l'alimentation de l'usine et les dépenses liées à certaines pièces et fournitures qui devaient auparavant être immobilisées. Les CMTI devraient se situer dans la prévision de 1 600 \$ à 1 700 \$ l'once vendue, en supposant que les prix de l'or demeurent dans la fourchette des hypothèses de prix.

Les coûts unitaires de l'exploitation minière devraient demeurer élevés jusqu'à la fin de l'année, mais ils devraient diminuer au cours de 2026 à mesure que des améliorations opérationnelles sont apportées, que la taille de la fosse augmente et suite à l'élimination des activités minières requises pour soutenir le système temporaire de concassage des agrégats. Les coûts d'usinage devraient diminuer au cours de 2026 après l'installation du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de 2025, qui devrait considérablement réduire les coûts liés à l'utilisation du circuit de concassage de réalimentation du minerai grossier ainsi que les intervalles d'entretien dans le circuit de concassage et de broyage.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ($\pm 5\%$) attribuables à IAMGOLD devraient s'élever à environ 130 millions \$ (186 millions \$ sur une base de 100 %). Le capital de maintien global demeure supérieur à la durée de vie moyenne de la mine alors que la mine progresse dans l'achèvement de la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers et des projets de terrassement liés et engage des frais de découverte incorporés d'environ 20 millions \$ (28 millions \$ sur une base de 100 %) afin d'achever la dernière année de travaux d'agrandissement de la fosse initiale. Les coûts en immobilisations d'expansion de 20 millions \$ (29 millions \$ sur une base de 100 %) sont principalement associés à l'installation prévue du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de cette année.

Prospection

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est de la zone Côté Gold. À la suite de l'achèvement du programme d'expansion et de délimitation du forage au diamant en 2024, le plan de forage de 2025 se poursuivra, les activités de forage au diamant visant à accroître la confiance dans les ressources existantes et à convertir une grande partie de la catégorie des ressources présumées à la catégorie des ressources indiquées. Un total de 45 000 mètres est actuellement prévu, mais ce programme a été augmenté. Approximativement 18 500 mètres ont été réalisés au troisième trimestre de 2025 (cumul annuel de 50 150 mètres). De plus, des travaux de 6 500 mètres sont prévus cette année pour mettre à l'essai des cibles à potentiel élevé le long du corridor structural favorable vers la région de Jack Rabbit au nord-est de la zone de Gosselin et pour élaborer des modèles et des cibles dans l'ensemble du district de Côté Gold à Swayze West – région Jérôme.

Les résultats du programme de prospection Gosselin seront inclus dans une estimation mise à jour des réserves minérales et des ressources au second trimestre l'an prochain et éclaireront le rapport technique mis à jour prévu, qui tiendra compte d'une mine d'or Côté Gold plus grande assortie d'un plan minier conceptuel ciblant les zones Côté Gold et Gosselin sur la durée de vie de la mine. Ce rapport technique mis à jour devrait être terminé d'ici la fin de 2026.

Forage dans la zone Côté Gold

Un programme de forage de définition de 20 000 mètres, lancé au deuxième trimestre de 2025, est également prévu dans la zone Côté Gold. Environ 12 800 mètres ont été achevés au troisième trimestre 2025 (19 300 mètres en cumul annuel). Ce programme de forage de définition vise à rehausser la confiance dans les ressources dans le prolongement nord-est du gisement Côté Gold et à convertir d'autres ressources présumées en ressources indiquées.

Entente de financement avec SMM

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM, dans le cadre de laquelle SMM a pris en charge les obligations de financement de la Société au sein de la coentreprise Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM avec un droit de rachat de cette participation transférée afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold.

Le 30 novembre 2024, la Société a exercé son droit de racheter la participation de 9,7 % dans Côté Gold, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold.

Complexe Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Importantes statistiques d'exploitation				
Développement latéral souterrain (mètres)	837	1 032	2 965	3 505
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	90	84	277	256
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	315	131	822	379
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	405	215	1 099	635
Teneur extraite (g/t) – sous terre	6,42	9,08	6,67	9,01
Teneur extraite (g/t) – à ciel ouvert	0,99	1,59	1,11	2,06
Teneur extraite (g/t) – total	2,19	4,51	2,51	4,86
Minerai usiné (milliers de tonnes)	250	289	855	840
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	6,52	9,09	6,75	9,04
Teneur à l'usine (g/t) – à ciel ouvert	1,13	1,43	1,22	1,72
Teneur à l'usine (g/t) – total	3,04	3,67	3,00	3,94
Récupération (%)	93	93	92	93
Production d'or (milliers d'onces)	23	32	76	99
Ventes d'or (milliers d'onces)	21	29	77	97
Prix moyen réalisé de l'or ^{1,2} (\$/once)	3 515 \$	2 497 \$	3 229 \$	2 309 \$
Résultats financiers (millions \$)				
Produits ³	72,8 \$	73,1 \$	248,0 \$	225,4 \$
Coût des ventes ³	40,0	34,2	127,2	115,2
Coûts de production	44,8	37,1	132,2	116,3
(Augmentation)/diminution des produits finis	(4,8)	(2,9)	(5,0)	(1,4)
Redevances	—	—	—	0,3
Coûts décaissés ¹	39,8	33,7	126,0	114,1
Coûts en immobilisations de maintien ¹	17,7	11,8	48,8	47,6
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation	24,1	490,3	80,2	533,8
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	6,2	20,8	59,4	53,1
Coûts unitaires par tonne¹				
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne usinée	312,22 \$	257,73 \$	296,60 \$	257,43 \$
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	8,18 \$	6,20 \$	7,38 \$	9,59 \$
Coût d'usinage par tonne usinée	36,43 \$	22,18 \$	27,94 \$	22,88 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	22,95 \$	17,24 \$	19,48 \$	18,04 \$
Coûts d'exploitation par once⁴				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 937 \$	1 171 \$	1 664 \$	1 185 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 924 \$	1 157 \$	1 648 \$	1 174 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 793 \$	1 617 \$	2 310 \$	1 708 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

2. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

3. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production au troisième trimestre de 2025 était de 23 000 onces, soit une baisse de 9 000 onces ou 28 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Depuis le début de l'année, Westwood a produit 76 000 onces. La production en 2025 est en retard par rapport aux prévisions en raison des teneurs inférieures à celles décrites ci-dessous. Par conséquent, la production pour tout l'exercice devrait être inférieure à la limite inférieure de la fourchette de prévision de 125 000 à 140 000 onces.

Les activités minières au troisième trimestre de 2025 se sont élevées à 405 000 tonnes de minerai, une augmentation de 190 000 tonnes, ou 88 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des volumes à la mine à ciel ouvert de Grand Duc. Les activités sous terre ont fourni 90 000 tonnes de minerai à une teneur moyenne de 6,42 g/t. Un changement dans la séquence de la mine a entraîné l'exploitation de chantiers à teneurs faibles dans des conditions de terrain difficiles, en plus d'une dilution souterraine plus élevée que prévu et à une récupération minière plus faible dans certaines zones. Les équipes travaillent à des mesures d'atténuation qui comprennent des changements dans les techniques de dynamitage et l'amélioration de la conception des chantiers et du séquençage dans les zones où les conditions du terrain sont difficiles, tout en veillant à ce que le plan soit exécuté en toute sécurité. Ces efforts se sont traduits par une amélioration de la teneur du minerai souterrain hissé en octobre, avec une moyenne de plus de 9,0 g/t au cours du mois.

Le débit de l'usine au troisième trimestre de 2025 était de 250 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 3,04 g/t, soit respectivement une diminution de 13 % et une diminution de 17 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La diminution de la capacité était attribuable à la fermeture prolongée de l'usine en juillet pour le remplacement des engrenages critiques du circuit de concassage, ce qui a entraîné la disponibilité à 75 % de l'usine au cours du trimestre, un pourcentage inférieur à celui de la même période de l'exercice précédent (90 %).

Au troisième trimestre de 2025, la récupération à l'usine atteignait 93 %, comme celle à la même période de l'exercice précédent.

Rendement financier – 1^{er} t. 2025 par rapport au 1^{er} t. 2024

Les coûts de production de 44,8 millions \$ étaient supérieurs de 7,7 millions \$ ou de 21 % à ceux de la même période de l'exercice précédent. Les coûts miniers ont été élevés en raison d'une augmentation du nombre de chantiers préparés sous terre pour l'installation de la mine pour le reste de l'année, combinée à une augmentation des coûts d'entretien pendant la période de transition, qui a entraîné certains coûts d'entretien à l'interne, des coûts de main-d'œuvre dus à l'inflation et une consommation d'explosifs et de pneus. Le coût du concassage a augmenté en raison du coût de location d'un concasseur de minerai mobile pour soutenir l'augmentation de la capacité de l'usine, de la faible disponibilité en raison de la fermeture prolongée de l'usine et du remplacement des revêtements au cours du trimestre comparativement au moment précédent du remplacement des revêtements au premier trimestre de 2024.

Le coût des ventes de 40,0 millions \$, exception faite de l'amortissement, a enregistré une hausse de 5,8 millions \$, ou 17 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 937 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 766 \$, ou 65 %, principalement en raison d'une baisse de la production et des volumes de ventes.

Les coûts décaissés de 39,8 millions \$ étaient de 6,1 millions \$ ou de 18 % supérieurs à la même période de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 924 \$ ont subi une hausse de 767 \$, ou 66 %, essentiellement provoquée par une augmentation des coûts de production compensée par une production plus faible et les volumes de ventes.

Les CMTI par once vendue de 2 793 \$ ont augmenté de 1 176 \$, ou 73 %, principalement en raison de la hausse des coûts décaissés, d'un capital de maintien plus élevé, d'une production plus faible et des volumes de ventes.

Les coûts en immobilisations de maintien, établis à 17,7 millions \$, comprenaient des équipements mobiles et d'usine de 10,1 millions \$, d'autres projets de capital de maintien de 5 millions \$ et des aménagements souterrains et des travaux de reconditionnement de 2,6 millions \$.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites miniers se sont établis à 6,2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit 23,6 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 17,4 millions \$. Cette diminution de 14,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses au cours de la période.

Perspectives de 2025

La production d'or à Westwood devrait se situer dans le bas de la fourchette entre 125 000 et 140 000 onces en 2025. Les taux d'exploitation minière souterraine devraient atteindre 1 000 t/j à partir de plusieurs zones minières en activité, tandis que la teneur devrait augmenter au cours du quatrième trimestre de 2025, à mesure que la séquence d'exploitation minière progresse dans des zones à plus forte teneur et met en place des contrôles de dynamitage amélioré. Les activités dans la fosse à ciel ouvert de Grand Duc sont actuellement évaluées en vue de l'expansion et de l'agrandissement de la mine, compte tenu du prix élevé de l'or, et une décision sera prise au quatrième trimestre de 2025.

Malgré les améliorations des coûts unitaires prévues au quatrième trimestre en raison de la production plus élevée prévue, les coûts décaissés devraient dépasser la fourchette prévue de 1 275 \$ à 1 375 \$ l'once vendue, et les CMTI devraient dépasser la fourchette de 1 800 \$ à 1 900 \$ l'once vendue, principalement en raison de la baisse de production décrite ci-dessus.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont de 70 millions \$ ($\pm 5\%$) ; on parle principalement de travaux de développement et de réhabilitation souterrains pour soutenir le plan minier de 2025, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et les révisions d'équipement ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood.

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 85 % pour le 3^e trimestre 2025, 90 % pour le 1^{er} semestre 2025 et le 3^e trimestre et cumul annuel 2024) | **Burkina Faso**

	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Importantes statistiques d'exploitation¹				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 172	1 891	7 787	7 544
Teneur extraite (g/t)	1,16	1,45	1,15	1,53
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	5 352	2 626	17 438	9 279
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	130	7 684	5 031	17 727
Total du matériel extrait (milliers de tonnes)	8 654	12 201	30 256	34 550
Ratio de découverte ²	1,7	5,5	2,9	3,6
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 094	3 133	9 319	9 139
Teneur à l'usine (g/t)	1,18	1,26	1,06	1,41
Récupération (%)	92	88	91	88
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	108	112	289	366
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	92	100	255	329
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	106	113	286	361
Prix moyen réalisé de l'or ^{3,4} (\$/once)	3 493 \$	2 496 \$	3 233 \$	2 306 \$
Résultats financiers (millions \$)¹				
Produits ⁵	370,3 \$	280,8 \$	926,8 \$	833,9 \$
Coût des ventes ⁵	184,2	137,8	491,2	397,1
Coûts de production	152,7	119,5	422,9	344,7
(Augmentation)/diminution des produits finis	1,5	(1,5)	(3,0)	(5,1)
Redevances	30,0	19,8	71,3	57,5
Coûts décaissés ³	183,9	137,5	490,3	396,1
Coûts en immobilisations de maintien ³	15,1	55,3	78,0	131,4
Coûts en immobilisations d'expansion ³	2,1	0,9	6,6	3,0
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ³	17,2	56,2	84,6	134,4
Profit provenant des exploitations	134,7	106,7	311,1	307,0
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ³	150,5	76,6	225,9	230,5
Coûts unitaires par tonne³				
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	7,13 \$	5,20 \$	6,25 \$	5,33 \$
Coût de d'usinage par tonne usinée	21,83 \$	18,87 \$	19,84 \$	18,91 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	10,72 \$	9,28 \$	10,12 \$	8,98 \$
Coûts d'exploitation par once⁶				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 740 \$	1 226 \$	1 714 \$	1 099 \$
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue)	1 737 \$	1 223 \$	1 711 \$	1 097 \$
CMTI ³ (\$/once vendue)	1 914 \$	1 730 \$	1 985 \$	1 498 \$

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

4. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

5. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Essakane a produit 92 000 onces de production attribuable au troisième trimestre de 2025, soit une diminution de 8 000 onces ou 8 %, en raison de la teneur inférieure par rapport à la même période de l'exercice précédent. Depuis le début de l'année, Essakane a une production aurifère attribuable de 255 000 onces. Au troisième trimestre, la production a augmenté par rapport aux deux premiers trimestres de l'année en raison d'une plus forte teneur à mesure que les activités minières progressaient dans la phase 7. Compte tenu de la production à ce jour et de la révision de la participation d'IAMGOLD à 85 % au milieu de l'exercice, Essakane devrait produire de 360 000 à 400 000 onces sur une base attribuable (au bas de l'estimation).

Les activités d'extraction ont généré 8,7 millions de tonnes au troisième trimestre de 2025, soit une baisse de 3,5 millions de tonnes ou 29 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, puisque la flotte minière ne fonctionnait pas au maximum de sa capacité en août 2025 en raison des perturbations touchant l'approvisionnement en carburant au pays. La situation s'est améliorée en septembre 2025, et la flotte minière a pu fonctionner au maximum de sa capacité jusqu'à la fin du trimestre et jusqu'en octobre. Les tonnes de minerai extrait ont totalisé 3,2 millions de tonnes au cours du trimestre à une teneur moyenne de 1,16 g/t.

Le débit de l'usine au troisième trimestre de 2025 était de 3,1 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,18 g/t, soit respectivement une diminution de 1 % et une diminution de 6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les teneurs ont augmenté au troisième trimestre, ce qui a porté la teneur à l'usine à 1,06 g/t en cumul annuel, à mesure que les activités minières avançaient dans les bancs supérieurs de la phase 7. Historiquement, les teneurs sont inférieures au modèle des réserves au cours des premières étapes de l'exploitation d'une nouvelle phase, et s'améliorent progressivement à mesure que l'exploitation minière s'enfonce davantage dans une phase.

L'usine a atteint une récupération de 92 % au troisième trimestre de 2025, supérieure de 4 % à celle à la même période de l'exercice précédent.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés à la sécurité continuent de se produire dans le pays et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. La situation au Burkina Faso continue de faire pression sur les chaînes d'approvisionnement et, bien que l'incidence soit moindre, les pénuries de carburant dans le pays ont nécessité une réduction temporaire de l'activité minière au troisième trimestre. L'usine de traitement est demeurée pleinement opérationnelle pendant cette période. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité sur le site en réaction au contexte de sûreté. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine. La situation fait peser des contraintes financières importantes sur le gouvernement du Burkina Faso en raison du coût élevé de ses initiatives pour se défendre contre les attaques de militants. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en juin 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des retenues d'impôt, est d'environ 680 millions \$. Après la fin du trimestre, la Société a reçu le paiement initial du dividende lié à la déclaration de 98 millions \$. La partie restante des dividendes à recevoir de la Société a été convertie en compte d'actionnaire, et le premier paiement de 56 millions \$ a été reçu en octobre 2025. Voir la section « Liquidités et ressources en capital ».

Le 7 avril 2025, le gouvernement du Burkina Faso a promulgué un décret qui a fait augmenter les redevances pour les prix de l'or supérieurs à 3 000 \$ par once. Le taux précédent était de 7 % sur tout l'or vendu à 2 000 \$ ou plus par once, alors que le nouveau taux est de 8 % à 3 000 \$ ou plus par once, le taux de redevance augmentant par la suite de 1 % pour chaque augmentation de 500 \$ par once supérieure à 3 000 \$ par once.

Rendement financier – 1^{er} t. 2025 par rapport au 1^{er} t. 2024

Les coûts de production de 152,7 millions \$ ont augmenté de 33,2 millions \$ ou 28 %, principalement en raison d'une proportion plus élevée des coûts miniers passés en charges, en raison du ratio de découverte plus faible au cours

de la période qui a été touché par la réduction de l'activité minière décrite ci-dessus. Les coûts ont également été touchés par l'augmentation des activités d'entretien, y compris le remplacement des revêtements au cours du trimestre, alors que des remplacements semblables ont eu lieu au deuxième trimestre de 2024 ainsi qu'une augmentation des coûts de consommation, y compris le diesel et les corps broyants. Les coûts de main-d'œuvre, les coûts des entrepreneurs et les coûts liés aux installations en équivalent \$ US ont également augmenté en raison de l'appréciation de la monnaie locale (XOF), qui est arrimée à l'euro.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, de 184,2 millions \$, a augmenté de 46,4 millions \$ ou 34 %, principalement en raison des coûts de production plus élevés et d'une augmentation de 52 % des redevances découlant de la hausse des prix de l'or et du nouveau décret sur les redevances. Le coût des ventes par once vendue de 1 740 \$, exception faite de l'amortissement, s'est accru de 514 \$, ou de 42 %, principalement en raison d'une augmentation des coûts de production et des redevances, et d'une diminution de la production et des volumes de ventes, en raison de la teneur moyenne à l'usine plus basse durant le trimestre. Les redevances se sont élevées à 283 \$ par once, soit une augmentation de 107 \$ par once par suite de l'augmentation des taux de redevances découlant de la hausse du prix réalisé de l'or.

Les coûts décaissés établis à 183,9 millions \$ ont augmenté de 46,4 millions \$, ou 34 %, principalement en raison de la hausse du coût des ventes et des redevances. Les coûts décaissés par once vendue de 1 737 \$ étaient supérieurs de 514 \$, ou de 42 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de redevances plus élevées, ainsi que d'une baisse de la production et du volume des ventes.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 1 914 \$, en hausse de 184 \$, ou 11 %, ce qui s'explique principalement par une augmentation des coûts décaissés et une baisse de la production et des volumes de ventes, partiellement compensées par une diminution des coûts en immobilisations de maintien par rapport à la période précédente.

Les frais de découverte incorporés ont totalisé 0,9 million \$, soit une baisse de 38,8 millions \$, ou 98 %, alors que le parc priorisait l'extraction du minerai, ce qui s'est traduit par une proportion plus élevée de tonnes de stériles classés comme des stériles d'exploitation conformément au plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien de 14,2 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient des pièces de rechange de 3,8 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 3,7 millions \$, des charges relatives à la gestion des résidus de 2,7 millions \$, du développement des ressources de 2,6 millions \$ et d'autres projets de maintien de 1,4 million \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 2,1 millions \$ ont été engagés pour respecter l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites miniers se sont établis à 150,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit 169,9 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 19,4 millions \$. Cette augmentation de 73,9 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des revenus attribuable à la hausse du prix réalisé de l'or, compensée en partie par la baisse de la production et des ventes, ainsi que par la hausse des coûts de production et des paiements de redevances.

Perspectives de 2025

La production d'Essakane sur une base de 100 % devrait se situer au point médian de la fourchette de 400 000 et 440 000 onces. La production devrait être plus élevée au cours du quatrième trimestre de l'exercice en raison des teneurs plus élevées à mesure que la séquence d'exploitation progresse dans la zone primaire de la phase 7.

Les coûts décaissés devraient se situer dans la partie supérieure des prévisions de 1 600 \$ et 1 700 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 850 \$ et 1 950 \$ par once vendue. Les coûts à Essakane sont touchés par la nouvelle structure de redevances au Burkina Faso décrite ci-dessus, qui ne sont pas compensées par les prix de l'or, ainsi que par l'incidence d'un euro plus fort sur les coûts d'exploitation. Les coûts sont également touchés par une diminution du volume d'extraction des stériles incorporés, ce qui entraîne une plus faible proportion des frais de découverte incorporés en 2025 et, par conséquent, une plus forte proportion des coûts inclus dans les coûts décaissés.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont d'environ 115 millions \$ ($\pm 5\%$), y compris approximativement 40 millions \$ en frais de découverte incorporés pour progresser dans les phases 6 et 7, ainsi que le remplacement en cours d'équipement minier pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane.

Des incidents de sécurité continus ou des préoccupations connexes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement futur de l'exploitation. En réponse au contexte de sécurité susmentionné, la Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement, tout en investissant dans des infrastructures supplémentaires et des niveaux de stocks conçus pour assurer la continuité d'exploitation. Voir la section « Risques et incertitudes ».

PROJETS

District de Chibougamau, Québec, Canada

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu des ententes définitives pour acquérir Northern Superior et Orbec, en vertu desquelles IAMGOLD doit acquérir toutes les actions émises et en circulation de Northern Superior et d'Orbec au moyen d'un plan d'arrangement pour une contrepartie d'environ 267,4 millions \$ et 12,6 millions \$ (17,2 millions \$ CA), respectivement en actions de la Société et en trésorerie. Chaque transaction doit être approuvée par les actionnaires respectifs de Northern Superior et d'Orbec, ainsi que par le tribunal. Les actifs combinés, combinés au « complexe minier Nelligan », consolident les activités dans la région de Chibougamau avec une position dominante d'environ 134 000 hectares. L'acquisition de Northern Superior combinera les projets Philibert, Chevrier et Croteau avec les projets Nelligan et Monster Lake d'IAMGOLD. Les actifs combinés représenteront l'un des camps aurifères au stade de pré-exploitation les plus importants au Canada, les ressources minérales mesurées et indiquées se chiffrant à 3,75 millions d'onces d'or, et les ressources minérales présumées, à 8,65 millions d'onces d'or. La proximité immédiate des principaux gisements les uns par rapport aux autres soutient la vision conceptuelle d'une installation centrale de traitement alimentée par plusieurs sources de minerai situées dans un rayon de 17 kilomètres.

Projet Nelligan

La Société détient une participation de 100 % dans Nelligan, un projet situé à environ 45 kilomètres au sud de la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le 20 février 2025, la Société a annoncé la mise à jour des ressources minérales de Nelligan, comprenant 3,1 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 102,8 millions de tonnes (« Mt ») à 0,95 gramme d'or par tonne (« g/t Au »), et 5,2 millions d'onces présumées (166,4 Mt à 0,96 g/t Au). Cette mise à jour représente une hausse de 56 % des ressources indiquées ou 1,1 million d'onces, ainsi qu'une augmentation de la teneur de 13 %, et une hausse de 33 % des ressources présumées ou 1,3 million d'onces, ainsi qu'une augmentation similaire de la teneur de 14 %. La minéralisation de Nelligan demeure ouverte latéralement et en profondeur.

Le programme de forage au diamant de 13 000 mètres de forage d'expansion et de délimitation prévu pour 2025 a été accru de plus de 3 000 mètres et a pris fin au cours de ce trimestre. Approximativement 4 000 mètres ont été réalisés au troisième trimestre de 2025 (cumul annuel de 16 700 mètres).

Le 15 septembre 2025, la Société a fait le point sur le programme de forage de 2025, et les résultats des essais ont confirmé l'extension des zones minéralisées du gisement Nelligan. Les principaux résultats comprenaient : 20,6 m d'une teneur de 1,93 g/t Au et 13,5 m d'une teneur de 2,17 g/t au trou NE-25-329, et 36,5 m d'une teneur de 3,03 g/t Au au trou NE-25-265 dans la zone 36 ; 24,5 m d'une teneur de 3,24 g/t Au au trou de forage NE-25-244 et 28,8 m d'une teneur de 1,00 g/t Au au trou de forage NE-25-248 dans la zone Renard ; 21,0 m d'une teneur de 2,23 g/t Au au trou de forage NE-25-244, 7,5 m d'une teneur de 7,48 g/t Au et 34,5 m d'une teneur de 1,22 g/t Au au trou de forage NE-25-256A (voir le communiqué du 15 septembre 2025).

Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère de Monster Lake, situé à environ 15 kilomètres au nord de Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui comportait 239 000 tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 11,0 g/t Au représentant 84 000 d'onces d'or, et de 1 053 000 de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 14,4 g/t Au représentant 489 000 d'onces d'or (voir le communiqué du 23 octobre 2024).

Un programme de forage au diamant de 17 000 mètres était prévu pour 2025 et environ 6 300 mètres ont été achevés au troisième trimestre de 2025, ce qui met fin au programme pour cette année (17 600 mètres en cumul annuel). Il a mis à l'essai des cibles d'exploration le long du principal corridor structural de la zone de cisaillement de Monster Lake ainsi que des extensions latérales et en profondeur connues de la minéralisation aurifère.

Des activités de forage sont menées dans d'autres zones cibles potentielles du secteur en général.

Le 15 septembre 2025, la Société a également fourni une mise à jour sur le programme de forage de 2025 avec les résultats des analyses indiquant la persistance des veines à haute teneur dans l'axe de plongée générale de la zone Mégane. Les principaux résultats comprenaient : 3,0 m d'une teneur de 12,66 g/t Au au trou de forage ML-25-282 et 9,0 m d'une teneur de 23,4 g/t Au au trou de forage ML-25-292 dans la zone Mégane ; 4,9 m d'une teneur de 127,3 g/t Au au trou de forage ML-25-283 et 2,2 m d'une teneur de 39,4 g/t Au au trou de forage ML-25-387 dans la zone de cisaillement inférieure (voir le communiqué du 15 septembre 2025).

Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Anik est contigu à Nelligan au nord et à l'est. Le 20 mai 2020, IAMGOLD a conclu une convention d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») en vue d'acquérir une participation de 80 % dans ce projet. En mai 2025, la Société a choisi d'exercer sa première option pour acquérir une participation indivise de 75 % dans le projet.

Le programme de forage au diamant de 2025 avait au départ prévu 1 800 mètres et a été légèrement augmenté à environ 2 100 mètres, qui ont tous été achevés au premier trimestre de 2025, pour tester différentes zones cibles.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 septembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se sont établis à 314,3 millions \$, et la dette nette était de 813,2 millions \$. La Société a puisé 250,0 millions \$ dans sa facilité de crédit et environ 391,9 millions \$ demeurent disponibles, ce qui s'est traduit par des liquidités d'environ 707,2 millions \$ au 30 septembre 2025.

Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 38,9 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold, 186,2 millions \$ par Essakane et 84,4 millions \$ par la trésorerie de la Société. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

La trésorerie soumise à restrictions s'est élevée à 68,1 millions \$ et se rapporte aux dépôts requis pour les obligations environnementales liées aux coûts de fermeture d'Essakane, de la division Westwood et de Côté Gold.

La Société utilise des dividendes et une structure de compte d'actionnaire pour rapatrier les fonds provenant d'Essakane (voir ci-dessous). Le moment du versement de ces dividendes par rapport au compte d'actionnaire pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit.

Paiements de dividendes d'Essakane

La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes et du compte d'actionnaire, dont la Société recevra sa part en fonction de sa participation, déduction faite des retenues d'impôts.

Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en juin 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680 millions \$ et devrait être versée au cours des 12 à 18 prochains mois au moyen d'un cadre révisé qui permet d'effectuer des paiements à tout moment de l'année, en fonction de l'excédent de trésorerie qui dépasse les besoins en fonds de roulement d'Essakane, qui seront touchés par le prix de l'or et le rendement opérationnel d'Essakane. Au cours du troisième trimestre, la Société a versé au gouvernement du Burkina Faso la retenue d'impôt de 46 millions \$ sur les dividendes. Après la fin du trimestre, la société a reçu un paiement de dividendes de 98 millions \$. La partie restante des dividendes à recevoir de la Société a été convertie en compte d'actionnaire, et le premier paiement de 56 millions \$ a été reçu en octobre.

La structure du compte d'actionnaires fonctionne comme un prêt intergroupe et permet de rembourser la partie du dividende de la Société au moyen de l'excédent de trésorerie par rapport aux besoins en fonds de roulement au cours du quatrième trimestre de 2025 et en 2026, en plus d'harmoniser les intérêts d'IAMGOLD et du gouvernement du Burkina Faso, y compris une préférence pour des variations de flux de trésorerie plus importantes ou plus régulières d'Essakane. Le gouvernement du Burkina Faso a reçu sa part du dividende, qui s'élevait à 128,3 millions \$ en juin 2025. Le dividende et le prêt aux actionnaires sont libellés en XOF, qui est arrimé à l'euro. Le moment du remboursement du compte d'actionnaire dépend du prix de l'or, du rendement financier d'Essakane, des taux de change et de la réception éventuelle des soldes de TVA dus à Essakane. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Programme de rachat d'actions

Après le troisième trimestre de 2025, le conseil d'administration de la Société a approuvé un programme de rachat d'actions qui sera mis en place dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant l'achat d'environ 10 % des actions ordinaires en circulation d'IAMGOLD. Toutes les actions ordinaires achetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées, soit placées en fiducie afin de satisfaire aux obligations futures du régime d'incitation en actions de la Société. IAMGOLD déposera un avis d'intention de mettre en œuvre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX et, sous réserve de l'approbation de la TSX, IAMGOLD pourra acheter ses actions ordinaires sur une période de douze mois par l'entremise de la TSX, de la NYSE ou tout autre système d'échange alternatif canadien admissible sur lequel les actions ordinaires sont cotées. Cette initiative témoigne de la confiance de la direction dans la valeur à long terme de la Société et de son engagement à l'égard d'une affectation disciplinée du capital. Le programme devrait être financé à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation après le remboursement des billets de deuxième rang.

La Société a l'intention d'établir un régime d'achat d'actions automatique en lien avec son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de faciliter l'achat d'actions ordinaires pendant les périodes où IAMGOLD ne serait habituellement pas autorisée à acheter des actions ordinaires en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction auto-imposées. Avant d'entrer en période de restriction, IAMGOLD peut, mais sans y être obligée, ordonner au courtier d'effectuer des achats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en fonction des paramètres établis par IAMGOLD conformément au régime d'achat d'actions automatique, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la bourse. Le nombre réel d'actions ordinaires qui peuvent être achetées, le cas échéant, et le moment de ces achats, seront déterminés par la Société en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris le rendement financier de la Société, la disponibilité des flux de trésorerie et la prise en compte d'autres utilisations de la trésorerie, y compris les possibilités d'investissement en capital, le rendement pour les actionnaires et la réduction de la dette.

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société :

(millions \$) ¹	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Facilité de crédit	250,0 \$	220,0 \$
Billets de premier rang de 5,75 % (capital impayé de 450 millions \$)	448,7	448,4
Prêt à terme (capital impayé de 300 millions \$)	272,3	358,4
Prêts pour équipement	1,5	2,1
	972,5 \$	1 028,9 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur de 118,9 millions \$ au 30 septembre 2025 (124,2 millions \$ au 31 décembre 2024).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 650 millions \$, qui a été conclue en décembre 2017 et qui a par la suite été augmentée et prolongée de quatre ans. L'échéance est maintenant fixée au 20 décembre 2028 pour répondre aux besoins de la Société en matière de facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.

La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture de l'intérêt et des liquidités minimales de 150 millions \$. Au 30 septembre 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Au 30 septembre 2025, un montant de 250,0 millions \$ avait été puisé de la facilité de crédit. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 3,8 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 3,9 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs, et disposait de 391,9 millions \$ en vertu de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Le prêt à terme est augmenté d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois majoré de 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes. Au 30 septembre 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives du prêt à terme.

Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$ ou plus, à 104 % du capital s'il est remboursé après mai 2025, à 101 % du capital s'il est remboursé après mai 2026 et à 100 % après mai 2027. Au cours du troisième trimestre de 2025, la Société a remboursé 100 millions \$ de principal sur le prêt à terme, le solde du capital restant étant de 300 millions \$ au 30 septembre 2025. Après la fin du trimestre, la Société a payé 170 millions \$ de plus, ce qui a réduit le solde du principal à 130 millions \$.

Contrats de location

Au 30 septembre 2025, la société avait des obligations locatives de 118,9 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,25 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited de 125 millions \$, qui a par la suite été modifié pour porter la facilité à 175 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles à Côté Gold. Les dernières pièces d'équipement ont été livrées au cours du premier trimestre de 2025.

Prêts pour équipement

Au 30 septembre 2025, la Société avait des prêts pour équipement d'une valeur comptable de 1,5 million \$ garantis par certains équipements mobiles, à un taux d'intérêt de 5,3 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En décembre 2023 et avril 2024, la Société a conclu des accords de paiements anticipés sur la vente d'or et apporté des modifications à certains des accords de paiement anticipé préexistants, qui ont eu pour effet de reporter l'incidence financière des obligations relatives à la livraison d'or des premier et deuxième trimestres de 2024 aux premier et deuxième trimestres de 2025.

Au 30 juin 2025, la Société a rempli toutes ses obligations relatives à la livraison d'or, concluant ainsi les accords de paiements anticipés de l'or :

- Accords de paiements anticipés du premier trimestre de 2024 : Au premier trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,9 millions \$ selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or en trois mensualités égales au premier trimestre de 2025.
- Accords de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 : Au deuxième trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,4 millions \$ selon un prix de l'or de 1 900 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or au deuxième trimestre de 2025. L'accord comprenait un tunnel sur l'or de 2 100 \$ à 2 925 \$ par once, en vertu duquel la Société a reçu des paiements en espèces au moment de la livraison des onces, le paiement étant calculé comme la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ l'once, plafonné à 2 925 \$ l'once. La Société a reçu environ 25,8 millions \$ relativement au tunnel au deuxième trimestre de 2025.
- Modification aux accords de paiement anticipé préexistants : la Société a reporté la livraison de 12 500 onces prévue au premier semestre de 2024, qui ont été livrées au premier semestre de 2025.

Cautionnements et cautionnements de bonne exécution

Au 30 septembre 2025, la Société détenait (i) 274,7 millions \$ CA (197,2 millions \$) pour les cautionnements, émis en vertu d'accords conclus avec des compagnies d'assurance, à l'appui des obligations environnementales liées aux

coûts de fermeture de la division Westwood et de Côté Gold et (ii) 32,1 millions \$ CA (23,0 millions \$) pour les cautionnements de bonne exécution pour garantir certaines obligations principalement liées à la construction d'habitats de poissons à Côté Gold.

Au 30 septembre 2025, la garantie totale fournie au moyen de lettres de crédit et de dépôts en espèces pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution s'élevait à 7,1 millions \$. Les 213,1 millions \$ restants demeurent sans garantie pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution.

Au cours du trimestre, la Société a augmenté les obligations de 16,9 millions \$ CA (12,2 millions \$) et devra augmenter les obligations de 19,0 millions \$ CA (13,6 millions \$) de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

Prévisions de liquidités

Au 30 septembre 2025, la Société disposait de liquidités disponibles de 707,2 millions \$, soit 314,3 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 391,9 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit.

La Société a des obligations considérables de remboursement de la dette qu'elle a contractées pour financer la construction de Côté Gold. La Société a remboursé 270 millions \$ du solde du prêt à terme de deuxième rang en date du 4 novembre 2025, et prévoit terminer le remboursement du solde restant de 130 millions \$ et rembourser également les 250 millions \$ tirés sur sa facilité de crédit pendant le reste de 2025 et en 2026 en utilisant les flux de trésorerie d'exploitation. Le calendrier de remboursement de ces facilités sera largement déterminé par le succès ou l'échec des activités de la Société, le prix de l'or, les taux de change et la capacité de la Société à rapatrier avec succès les dividendes du Burkina Faso.

La situation de liquidité de la Société, qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la disponibilité dans le cadre de la facilité de crédit, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévus, devrait être suffisante pour répondre aux besoins d'exploitation normaux de la Société, s'acquitter de ses engagements de capital et respecter ses obligations de remboursement de la dette.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du pétrole et des taux de change ; les variations futures de ces cours et taux influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2024 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

États des résultats

Produits : les produits se sont élevés à 706,7 millions \$ au troisième trimestre de 2025, provenant de ventes de 203 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 3 492 \$ par once. Il s'agit d'une hausse de 267,8 millions \$, ou 61 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de 1 101 \$ par once du prix réalisé de l'or et de l'augmentation du volume des ventes d'or, la mine Côté Gold n'ayant commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024. Cette situation a été en partie contrebalancée par la baisse des volumes de ventes à Essakane et Westwood.

Coût des ventes : le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est élevé à 324,2 millions \$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 109,2 millions \$, ou 51 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du volume des ventes d'or à la mine Côté Gold, qui n'a commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024, de redevances plus élevées à Côté Gold et Essakane découlant d'un prix de l'or plus élevé et d'un coût des ventes plus élevé à la mine Essakane en raison de la combinaison d'une plus faible proportion de stériles incorporés au cours de la période, d'activités d'entretien plus importantes et de l'incidence de l'appréciation de la monnaie locale XOF, qui est arrimée à l'euro, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Charge d'amortissement : la charge d'amortissement s'élevait à 109,9 millions \$ au troisième trimestre de 2025, en

hausse de 48,6 millions \$, ou 79 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la mine Côté Gold n'a commencé à vendre de l'or qu'au deuxième trimestre de 2024, et de reprises de pertes de valeur antérieures au complexe minier de Westwood au troisième trimestre de 2024, hausse en partie contrebalancée par la baisse des volumes de production et l'amortissement des actifs de découverte reportés à Essakane.

Coûts de prospection : les coûts de prospection s'élevaient à 8,9 millions \$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 4,5 millions \$, ou 102 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des coûts de prospection dans le district de Chibougamau et à Côté Gold.

Frais généraux et administratifs : les frais généraux et administratifs s'élevaient à 14,6 millions \$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 3,8 millions \$, ou 35 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts juridiques et administratifs de 6,4 millions \$ engagés au cours de la période, ainsi que d'une hausse de 0,7 million \$ découlant de coûts de mise en œuvre de logiciels infonuagiques. Cette hausse a été compensée en partie par une baisse de 1,3 million \$ en salaires et coûts de main-d'œuvre en raison des réductions de l'effectif au siège social au cours de la dernière année.

Charge d'impôts sur le résultat : la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 44,4 millions \$ au troisième trimestre de 2025, soit une hausse de 13,2 millions \$, ou 42 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Elle comprend une charge d'impôt exigible de 32,0 millions \$ et une charge d'impôts sur le résultat reportée de 12,4 millions \$, en hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison d'une charge d'impôt exigible de 5,3 millions \$, ou 20 %, et en hausse sur le plan de la charge d'impôts sur le résultat reportée, de 7,9 millions \$, ou 176 %, respectivement. La charge d'impôts exigible était plus élevée au troisième trimestre de 2025, principalement en raison de produits plus élevés à Essakane. La charge d'impôts sur le résultat reportée était plus élevée au troisième trimestre de 2025, principalement en raison d'impôts miniers provinciaux plus élevés au Canada.

Activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 s'est chiffré à 280,8 millions \$, en hausse de 134,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des résultats en trésorerie de 117,3 millions \$ attribuable à la hausse du prix réalisé de l'or et à l'augmentation du volume des ventes ; une incidence nette de 64,4 millions \$ des produits différés comptabilisés au cours de la même période de l'exercice précédent ; une augmentation des créances et d'autres éléments de 36,6 millions \$, compensée par une hausse de 59,2 millions \$ des paiements d'impôt sur le produit ; une diminution de 12,6 millions \$ des comptes clients et autres comptes créditeurs par rapport à la même période de l'exercice précédent ; une augmentation nette des stocks de 8,8 millions \$, principalement en raison d'une hausse des stocks de fournitures à Côté Gold et Essakane par rapport à la même période de l'exercice précédent ; une diminution nette de 1,7 million \$ découlant des règlements des dérivés ; et des déboursés plus élevés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1,4 million \$.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au troisième trimestre de 2025 s'est élevée à 68,8 millions \$, en baisse de 40,9 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à : une diminution de 48,9 millions \$ des coûts en immobilisations corporelles, principalement en raison de l'achèvement de la phase de construction de Côté Gold en 2024. La situation a été compensée par : une baisse de 7,1 millions \$ des produits d'intérêts et d'autres activités de placement par rapport à la même période de l'exercice précédent ; une augmentation des coûts d'emprunt incorporés de 0,9 million \$.

Activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement au troisième trimestre de 2025 s'est élevée à 124,9 millions \$, soit une diminution de 121,4 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à un remboursement de 100 millions \$ sur le prêt à terme de deuxième rang ; à une augmentation des paiements d'intérêts de 11,0 millions \$; à la réception de 10,8 millions \$ de produits au

troisième trimestre de 2024 dans le cadre de l'accord de financement de SMM ; et à une augmentation des paiements du principal de 1,9 million \$, compensée par une baisse des frais d'option et d'autres sorties de fonds de 2,3 millions \$.

Téléconférence

Une téléconférence aura lieu le mercredi 5 novembre 2025 à 8 h 30 (heure de l'Est) au cours de laquelle la haute direction d'IAMGOLD discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers du troisième trimestre de 2025 de la Société. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur la page d'inscription [Chorus Call IAMGOLD Q3 2025 Registration](#) (*recommandé*). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 752-3518**

À l'international : 1 647 846-8209

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=EqcFQg71>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 6671806.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin 30 septembre 2025, qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest : Côté Gold (Canada), Westwood (Canada) et Essakane (Burkina Faso). En juin 2025, la mine Côté Gold a atteint sa capacité nominale de conception. Elle a le potentiel de figurer parmi les plus grandes mines d'or au Canada. IAMGOLD exerce ses activités à Côté Gold en partenariat avec Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« SMM »). De plus, la Société possède un portefeuille bien établi de projets de prospection à des stades précoces et avancés dans des districts miniers à fort potentiel.

IAMGOLD emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

Renvois (sauf les tableaux). Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 33 à 44 du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2025 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers intermédiaires consolidés qui sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures financières hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et fournit aux investisseurs un aperçu plus exact du rendement financier de la Société en fonction des produits moyens réalisés de la vente d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Produits	706,7 \$	438,9 \$	1 764,7 \$	1 163,1 \$
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,8)	(0,9)	(2,9)	(2,4)
Produits aurifères	705,9 \$	438,0 \$	1 761,8 \$	1 160,7 \$
Ventes (milliers d'onces)	203	184	559	514
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	3 492 \$	2 391 \$	3 153 \$	2 260 \$

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes de la Société provenant de la mine Côté Gold sur une base de 70 % et des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 %.
3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au cumul annuel de 2025 comprend la livraison de 75 000 onces à 2 305 \$ par once selon l'accord de paiements anticipés de 2024 (37 500 onces à 2 031 \$ par once au troisième trimestre de 2024, cumul annuel de 2024 de 100 000 onces à 2 012 \$ par once livrées selon l'accord de paiements anticipés de 2022). Aucune livraison n'était requise au troisième trimestre 2025, car les obligations de livraison ont été remplies au premier semestre de 2025.

Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait et le coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Coûts d'exploitation minière (inclus dans les coûts de production) qui excluent les frais de découverte incorporés pour les mines à ciel ouvert, moins les changements aux coûts associés aux piles de stockage de minerai et à la non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes de minerai extraites, divisés par
- la somme du tonnage de minerai et des stériles extraits de mines en exploitation.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Le coût d'usinage et les coûts généraux et administratifs (inclus dans les coûts de production), à l'exclusion des coûts de vente et des coûts de non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par
- le tonnage de minerai usiné.

IAMGOLD est d'avis que ces mesures de performance financière non conformes aux PCGR favorisent une plus grande transparence et aident les analystes, les investisseurs et les autres parties prenantes de la Société à évaluer le rendement des

activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par tonne peuvent être influencées par les fluctuations des activités d'extraction minière et activités de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production et d'autres données préparés conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	117,6 \$	64,8 \$	295,4 \$	90,3 \$
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	14,5	16,9	29,8	48,9
Coûts d'exploitation ajustés	132,1 \$	81,7 \$	325,2 \$	139,2 \$
Inclus dans les coûts d'exploitation ajustés :				
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	47,9	33,0	113,5	72,1
Coût d'usinage [B], déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	65,7	31,6	157,7	42,9
Frais généraux et administratifs [C]	18,5	17,1	54,0	24,2
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	3 841	3 159	10 126	7 212
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	6 770	5 213	18 275	11 901
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	10 611	8 372	28 401	19 113
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 988	1 633	8 015	2 515
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	4,51 \$	3,95 \$	4,00 \$	3,77 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	22,01 \$	19,34 \$	19,68 \$	17,06 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	6,14 \$	10,46 \$	6,73 \$	9,60 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	44,8 \$	37,1 \$	132,2 \$	116,3 \$
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	2,8	(0,3)	4,5	(1,5)
Coûts d'exploitation ajustés	47,6 \$	36,8 \$	136,7 \$	114,8 \$
Formé de :				
Coûts d'exploitation minière souterraine [A]	28,1	21,7	82,2	65,9
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [B]	4,7	3,7	14,0	14,5
Coût d'usinage [C]	9,1	6,4	23,9	19,2
Frais généraux et administratifs [D]	5,7	5,0	16,6	15,2
Tonnes de minerai extraites sous terre (en milliers de tonnes) [E]	90	84	277	256
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	315	131	822	379
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	261	458	1 073	1 133
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [F]	576	589	1 895	1 512
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	250	289	855	840
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	312,22 \$	257,73 \$	296,60 \$	257,43 \$
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai (\$/tonne) [B/F]	8,18 \$	6,20 \$	7,38 \$	9,59 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	36,43 \$	22,18 \$	27,94 \$	22,88 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	22,95 \$	17,24 \$	19,48 \$	18,04 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	152,7 \$	119,5 \$	422,9 \$	344,7 \$
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	8,8	(7,8)	14,0	(0,2)
Coûts d'exploitation ajustés	161,5 \$	111,7 \$	436,9 \$	344,5 \$
Formé de :				
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	147,8	23,5	157,7	89,6
Coût d'usinage [B]	67,5	59,1	184,8	172,8
Frais généraux et administratifs [C]	33,2	29,1	94,4	82,1
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	3 172	1 891	7 787	7 544
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	5 352	2 626	17 438	9 279
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	8 524	4 517	25 225	16 823
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 094	3 133	9 319	9 139
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	7,13 \$	5,20 \$	6,25 \$	5,33 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	21,83 \$	18,87 \$	19,84 \$	18,91 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	10,72 \$	9,28 \$	10,12 \$	8,98 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts de prospection minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent les coûts des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement entre les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement par once vendue, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers intermédiaires consolidés.

Trois mois terminés le 30 septembre 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	147,7 \$	50,8 \$	235,0 \$	0,6 \$	434,1 \$
Charge d'amortissement ¹	(47,7)	(10,8)	(50,8)	(0,6)	(109,9)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	100,0 \$	40,0 \$	184,2 \$	—	324,2 \$
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	(0,2)	(0,2)	(0,3)	—	(0,7)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(27,7)	—	(27,7)
Coûts décaissés – attribuables	99,8 \$	39,8 \$	156,2 \$	—	295,8 \$
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ³	20,1	17,4	17,4	(0,6)	54,3
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	14,6	14,6
Autres coûts ⁵	0,6	0,5	1,4	(0,1)	2,4
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(2,8)	—	(2,8)
CMTI – attribuables	120,5 \$	57,7 \$	172,2 \$	13,9 \$	364,3 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	76	21	90	—	187
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 323 \$	1 937 \$	1 740 \$	—	1 593 \$
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 320 \$	1 924 \$	1 737 \$	—	1 588 \$
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 594 \$	2 793 \$	1 914 \$	74 \$	1 956 \$

1. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (85 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les dépenses d'immobilisations de maintien sont des dépenses nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels sur un site minier. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent les charges ponctuelles importantes de cessation d'emploi.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	58,7 \$	43,3 \$	174,1 \$	0,2 \$	276,3 \$
Charge d'amortissement ¹	(15,7)	(9,1)	(36,3)	(0,2)	(61,3)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	43,0 \$	34,2 \$	137,8 \$	—	215,0 \$
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	(0,1)	(0,5)	(0,3)	—	(0,9)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(13,7)	—	(13,7)
Coûts décaissés – attribuables	42,9 \$	33,7 \$	123,8 \$	—	200,4 \$
Ajustements :					
Exclusion des coûts de préproduction – Côté Gold	(20,3)	—	—	—	(20,3)
Coûts en immobilisations de maintien ³	22,8	12,5	54,0	0,5	89,8
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	10,5	10,5
Autres coûts ⁵	0,2	0,8	2,9	0,1	4,0
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(5,7)	—	(5,7)
CMTI – attribuables	45,6 \$	47,0 \$	175,0 \$	11,1 \$	278,7 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	41	29	101	—	171
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 033 \$	1 171 \$	1 226 \$	—	1 170 \$
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 030 \$	1 157 \$	1 223 \$	—	1 165 \$
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 602 \$	1 617 \$	1 730 \$	70 \$	1 756 \$

1. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les dépenses d'immobilisations de maintien sont des dépenses nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels sur un site minier. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	59,9 \$	10,4 \$	70,3 \$	87,5 \$	12,8 \$	100,3 \$
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	(2,8)	(1,6)	(4,4)
Sous-total	59,9 \$	10,4 \$	70,3 \$	84,7 \$	11,2 \$	95,9 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	27,7	8,3	36,0	17,1	10,3	27,4
Westwood	17,7	—	17,7	11,8	—	11,8
Essakane	15,1	2,1	17,2	55,3	0,9	56,2
Siège social	(0,6)	—	(0,6)	0,5	—	0,5

Rapprochement des coûts en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois clos les 30 septembre 2025 et 30 septembre 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	59,9 \$	10,4 \$	70,3 \$	87,5 \$	12,8 \$	100,3 \$
Ajustements du fonds de roulement	(5,5)	(2,5)	(8,0)	(4,6)	15,5	10,9
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	54,4	7,9	62,3	82,9	28,3	111,2
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	(2,2)	(3,8)	(6,0)
Sous-total	54,4 \$	7,9 \$	62,3 \$	80,7 \$	24,5 \$	105,2 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	20,1	5,8	25,9	13,7	23,5	37,2
Westwood	17,4	—	17,4	12,5	—	12,5
Essakane	17,3	2,1	19,4	54,0	1,0	55,0
Siège social	(0,4)	—	(0,4)	0,5	—	0,5

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissement) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté par rapport aux états financiers consolidés intermédiaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Profit (perte) avant impôts sur le résultat	199,6 \$	633,7 \$	450,1 \$	851,8 \$
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	109,9	61,7	284,6	178,3
Frais financiers	28,9	24,2	82,7	33,4
RAIIA	338,4 \$	719,6 \$	817,4 \$	1 063,5 \$
Éléments ajustés :				
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	6,5	(5,8)	7,6	(20,3)
Perte de valeur (reprise)	12,2	(462,3)	12,2	(455,5)
(Gain)/perte de change	2,2	(5,7)	(1,1)	(3,1)
Recouvrements d'assurance	—	(27,3)	—	(27,3)
Dépréciation d'actifs	2,4	—	2,6	0,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(2,2)	1,2	4,0	(0,4)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,5)	(1,5)	(1,4)
Gain sur la vente de redevances	—	—	(4,9)	—
Indemnités de cessation d'emploi	0,2	—	4,0	0,2
Autre	0,3	2,5	0,1	9,3
RAIIA ajusté	359,5 \$	221,7 \$	840,4 \$	565,2 \$

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi qu'un meilleur indice du rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle	199,6 \$	633,7 \$	450,1 \$	851,8 \$
Éléments ajustés :				
Gain/(perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	6,5	(5,8)	7,6	(20,3)
Autres frais financiers	1,1	1,3	8,3	3,6
Perte de valeur (reprise)	12,2	(462,3)	12,2	(455,5)
(Gain)/perte de change	2,2	(5,7)	(1,1)	(3,1)
Recouvrements d'assurance	—	(27,3)	—	(27,3)
Dépréciation d'actifs	2,4	—	2,6	0,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(2,2)	1,2	4,0	(0,4)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,5)	(1,5)	(1,4)
Gain sur la vente de redevances	—	—	(4,9)	—
Prime de remboursement anticipé sur prêt à terme de second rang	4,0	—	4,0	—
Indemnités de cessation d'emploi	0,2	—	4,0	0,2
Autre	0,3	2,5	0,1	9,3
Profit ajusté avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle	225,8 \$	137,1 \$	485,4 \$	357,1 \$
Impôts sur le résultat	(44,4)	(31,2)	(162,5)	(95,1)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	5,5	3,8	13,5	0,9
Incidence fiscale des éléments ajustés	(0,2)	(0,3)	(3,2)	(0,8)
Participations ne donnant pas le contrôle	(15,8)	(8,4)	(29,8)	(23,3)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	170,9 \$	101,0 \$	303,4 \$	238,8 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,30 \$	0,18 \$	0,53 \$	0,45 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	575,2	570,6	574,3	529,2

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2025	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	280,8 \$	146,2 \$	440,9 \$	383,4 \$
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	(18,3)	18,3	29,3	24,7
Stocks et emplacements de minerai non courants	26,9	18,1	69,0	31,1
Fournisseurs et autres créditeurs	(8,8)	(21,4)	(26,4)	34,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	280,6 \$	161,2 \$	512,8 \$	473,2 \$

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité de la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 30 septembre 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	161,5 \$	23,6 \$	169,9 \$	(74,2) \$	280,8 \$
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	74,2	74,2
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	161,5 \$	23,6 \$	169,9 \$	—	355,0 \$
Coûts en immobilisations	25,9	17,4	19,4	(0,4)	62,3
Moins :					
Coûts en immobilisations liés aux projets généraux et de mise en valeur	—	—	—	0,4	0,4
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	25,9 \$	17,4 \$	19,4 \$	—	62,7 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	135,6 \$	6,2 \$	150,5 \$	—	292,3 \$

Trois mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	66,5 \$	33,3 \$	131,6 \$	(85,2) \$	146,2 \$
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	85,2	85,2
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	66,5 \$	33,3 \$	131,6 \$	—	231,4 \$
Coûts en immobilisations	43,2	12,5	55,0	0,5	111,2
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	43,2 \$	12,5 \$	55,0 \$	—	110,7 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	23,3 \$	20,8 \$	76,6 \$	—	120,7 \$

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités sont définies comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et le crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la partie de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314,3 \$	347,5 \$
Placements à court terme	1,0	1,0
Facilité de crédit disponible	391,9	418,5
Liquidités disponibles	707,2 \$	767,0 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314,3 \$	347,5 \$
Placements à court terme	1,0	1,0
Obligations locatives	(118,9)	(124,2)
Dette à long terme ¹	(1 001,5)	(1 072,1)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(8,1)	(11,5)
Trésorerie (dette) nette	(813,2) \$	(859,3) \$

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 300,0 millions \$, la facilité de crédit de 250,0 millions \$ et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 1,5 million \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, à 400,0 millions \$, à 220,0 millions \$ et à 2,1 millions \$ au 31 décembre 2024). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets et au prêt à terme.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions de dollars américains)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314,3 \$	347,5 \$
Créances et autres actifs courants	48,6	48,9
Stocks	300,7	271,9
Actifs détenus en vue de la vente	25,2	—
	688,8	668,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 225,1	4 269,4
Actifs de prospection et d'évaluation	47,4	79,6
Trésorerie soumise à restrictions	68,1	68,4
Stocks	208,3	153,0
Autres actifs	138,9	135,7
	4 687,8	4 706,1
	5 376,6 \$	5 374,4 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	302,6 \$	264,8 \$
Impôts sur le résultat exigibles	54,1	62,7
Portion courante des provisions	18,5	14,5
Portion courante des obligations locatives	31,3	28,8
Portion courante de la dette à long terme	1,5	1,0
Portion courante du produit différé	—	151,1
Autres passifs courants	1,1	27,7
	409,1	550,6
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	43,1	14,0
Provisions	283,7	285,1
Obligations locatives	87,6	95,4
Dette à long terme	971,0	1 027,9
Autres passifs	—	0,7
	1 385,4	1 423,1
	1 794,5	1 973,7
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 087,1	3 070,6
Surplus d'apport	56,0	57,6
Bénéfices non répartis (déficit)	466,3	259,4
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(43,5)	(50,9)
	3 565,9	3 336,7
Participations ne donnant pas le contrôle	16,2	64,0
	3 582,1	3 400,7
Engagements et éventualités		
Événements postérieurs		
	5 376,6 \$	5 374,4 \$

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits	706,7 \$	438,9 \$	1 764,7 \$	1 163,1 \$
Coût des ventes	(434,1)	(276,3)	(1 152,1)	(744,1)
Profit brut (perte)	272,6	162,6	612,6	419,0
Frais généraux et administratifs	(14,6)	(10,8)	(43,5)	(33,6)
Dépenses de prospection	(8,9)	(4,4)	(21,5)	(16,0)
Reprise de perte de valeur (perte), nette	(12,2)	462,3	(12,2)	455,5
Autres produits (charges)	(1,9)	(2,3)	(9,7)	(2,1)
Profit (perte) provenant des exploitations	235,0	607,4	525,7	822,8
Frais financiers	(28,9)	(24,2)	(82,7)	(33,4)
Gain (perte) de change	(2,2)	5,7	1,1	3,1
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	(4,3)	44,8	6,0	59,3
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats	199,6	633,7	450,1	851,8
Charge d'impôts sur le résultat	(44,4)	(31,2)	(162,5)	(95,1)
Résultat net (perte nette)	155,2 \$	602,5 \$	287,6 \$	756,7 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	139,4 \$	594,1 \$	257,8 \$	733,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	15,8	8,4	29,8	23,3
Résultat net (perte nette)	155,2 \$	602,5 \$	287,6 \$	756,7 \$
Attribuable aux porteurs de capitaux propres				
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	575,2	570,6	574,3	529,2
Diluée	581,4	577,0	580,6	534,8
Profit (perte) de base par action (\$ par action)	0,24 \$	1,04 \$	0,45 \$	1,39 \$
Profit (perte) dilué par action (\$ par action)	0,24 \$	1,03 \$	0,44 \$	1,37 \$

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net (perte nette)	155,2 \$	602,5 \$	287,6 \$	756,7 \$
Ajustements :				
Charge d'amortissement	109,9	61,7	284,6	178,3
Perte (reprise) de valeur	12,2	(462,3)	12,2	(455,5)
Produit différé comptabilisé	—	(64,4)	(154,3)	(171,3)
Charge d'impôts sur le résultat	44,4	31,2	162,5	95,1
Perte (gain) sur dérivés	6,7	(6,7)	9,8	(21,1)
Frais financiers	28,9	24,2	82,7	33,4
Autres éléments hors trésorerie	(5,0)	(42,9)	(11,3)	(40,8)
Ajustements des éléments de trésorerie :				
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	—	—	119,3
Produits d'une demande d'indemnisation d'assurance	—	27,3	—	27,3
Règlement de dérivés	(0,3)	1,4	(2,3)	(0,8)
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2,1)	(0,7)	(12,0)	(1,9)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	0,2	(15,0)	(71,9)	(89,8)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	350,1	156,3	587,6	428,9
Impôts sur le résultat payés	(69,3)	(10,1)	(146,7)	(45,5)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	280,8	146,2	440,9	383,4
Activités d'investissement				
Coûts en immobilisations corporelles	(62,3)	(111,2)	(206,5)	(438,2)
Coûts d'emprunts incorporés	(7,3)	(6,4)	(23,7)	(60,0)
Autres activités d'investissement	0,8	7,9	10,0	18,3
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement	(68,8)	(109,7)	(220,2)	(479,9)
Activités de financement				
Produit net de l'émission d'actions	—	—	—	287,5
Remboursement du prêt à terme de second rang	(100,0)	—	(100,0)	—
Prime de remboursement anticipé sur prêt à terme de second rang	(4,0)	—	(4,0)	—
Produits de la facilité de crédit	—	—	120,0	60,0
Remboursement de la facilité de crédit	—	—	(90,0)	(60,0)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(128,3)	(18,0)
Financement net accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	—	10,8	—	43,6
Intérêts payés	(12,1)	(1,1)	(52,0)	(1,1)
Autres activités de financement	(8,8)	(13,2)	(21,8)	(33,8)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	(124,9)	(3,5)	(276,1)	278,2
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3,4	9,0	22,2	4,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	90,5	42,0	(33,2)	186,0
Diminution (augmentation) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	—	—	0,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	90,5	42,0	(33,2)	186,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	223,8	511,4	347,5	367,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	314,3 \$	553,4 \$	314,3 \$	553,4 \$

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une « personne qualifiée » au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futur de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « maintenir », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « susceptible », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Revue financière » et « Revue trimestrielle » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, objectifs, propositions et stratégies en matière de durabilité, y compris les données de tiers sur lesquelles la Société s'appuie, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de durabilité et leur incidence ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; la réglementation gouvernementale des activités minières (y compris la *Loi sur la concurrence* du Canada et les règlements associés à la lutte contre les changements climatiques), et les déclarations concernant l'intention d'IAMGOLD de lancer un programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans et le moment choisi pour le faire.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en durabilité de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles

civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités, y compris l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis sur les produits canadiens ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à la prospection, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'affectation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de la prospection et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et les règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les autres exigences concernant la décarbonation) ; l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les tempêtes violentes, les inondations, la sécheresse, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses, les pandémies ou d'autres urgences de santé publique ; l'achèvement des transactions concernant Northern Superior et Orbec, y compris la réception des approbations requises pour les ententes proposées et les risques inhérents à la prospection, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, ou le formulaire 40-F sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.